

Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel: 05 56 55 63 71 – Fax: 05 57 92 84 87 Lotus Notes: fo-crnaso@regis-dgac.net/E-mail: fosnna@aol.com/Site web:http://www.snnafo.com

GT "Fonctions ESARR5 tenues par des TSEEAC": LE BAL DES TARTUFFES

L'animateur du GT, D. COMBY, envoie un rapport mensonger au CTP DSNA

Un deni total de démocratie et de dialogue social

L'objectif de ce GT est d'établir un relevé des fonctions et des métiers exercés par les TSEEAC liés à la sécurité et concernés par les extensions ESARR5 (hors ATCO et ATSEP).

La 14ème réunion du GT, mal préparée, sans ordre du jour préalable et particulièrement houleuse, s'est déroulée à Athis-Mons le 28 juin 2010.

Extension du périmètre aux tâches non ESARR5, mais avec des conséquences sur le plan péri-opérationnel

Domaine informatique :

Pour des questions d'agenda, l'ordre du jour prévoyait en ouverture la présentation de la gestion des tâches d'informatique de gestion par P. BASSO, Chef du CEDRE.

Le CEDRE est maître d'œuvre de l'informatique de gestion à la DGAC. Le secrétariat Général de la DGAC a dans ses tuyaux un projet de modernisation des services support (dont l'informatique) avec regroupement des services (comprendre: restructuration avec fermeture de postes).

Ce projet est discuté dans un GT protocolaire voulu par l'administration et l'UNSA UTCAC (SATAC). Il n'est pas finalisé puisque les syndicats de l'intersyndicale (dont FO) opposés au FABEC fusionnel et à la déstructuration de la DGAC ont refusé d'y participer dans les conditions imposées pour l'instant.

Pour FO, la formalisation de la formation en informatique de gestion et dans le domaine périopérationnel est nécessaire. Il faut valoriser et reconnaître les tâches exercées par ces agents. Le catalogue formation SDP6 n'est pas suffisant (exemple des formations serveurs Windows locaux).

Selon le plan voulu par le SG/Cèdre, la modernisation de l'informatique de gestion passerait par l'implantation de plates-formes régionales du CEDRE avec un rattachement hiérarchique au CEDRE et fonctionnel aux centres de la plate-forme. Cela signifie, comme à chaque restructuration soutenue par l'UNSA UTCAC (SATAC), la création d'un poste de Chargé de projet ou chef de division en échange de la suppression de plusieurs postes dans les CRNA, SNA, SIA, DSAC, etc.

FO entend faire évoluer le corps des TSEEAC vers le haut sans cautionner la fermeture des services !!!

Après l'exposé de M. BASSO, FO a voulu faire remarquer que la DO n'était pas favorable à ce plan de "modernisation" des services informatiques par le Cèdre. Devant l'attitude embarrassée de M. BASSO, D. COMBY, animateur du GT, qui, on va le voir plus loin, a une conception très personnelle du dialogue social, a évacué la question arguant que cela n'entrait pas dans le cadre du GT! Les TSEEAC exerçant des tâches informatiques apprécieront de constater que le débat qui les concerne est ainsi muselé...

Pourtant, un plan d'action en 9 étapes doit être soumis à validation en CTP DGAC à l'automne 2010.

Plusieurs sites tests sont concernés (Athis-Mons, Bordeaux, Aix en Provence, Toulouse, Farman). Ensuite, il y aurait une déclinaison sur les sites ayant des spécificités territoriales (sites secondaires comme Strasbourg, Nice, Lille etc...), avec une demande de s'appuyer sur des compétences locales au niveau national.

Concernant l'extension du périmètre aux tâches informatiques, FO a fait valoir que la réflexion du GT à l'extension dans ce domaine ne pourra pas être finalisée tant que la mise en application de cette démarche nationale CEDRE ne sera pas officialisée. Le chef du Cèdre et l'animateur du GT ont du en convenir...

Quelles tâches seront concernées par l'extension du périmètre ?

FO avait fourni, lors de la réunion du 4 juin dernier, une large proposition englobant l'ensemble des tâches dans le domaine informatique de gestion et péri-opérationnel.

David Comby propose qu'une liste d'applicatifs spécifiques portant sur les tâches DSNA soit recensée par le GT. La liste des tâches à prendre en considération sera examinée ultérieurement.

A noter pour l'anecdote, que lors de cette première partie de réunion, le nouveau chef du SIA, Pascal SENNARD, est venu plaider, après le départ de M. BASSO, de manière intéressante mais inattendue, la création d'un chargé de projet pour le SIA (mais qui ne dépendrait pas du Cèdre, selon lui...).

Le Chef du SIA reconnaît qu'"il existe une informatique « métier» ou systèmes « périopérationnels » (NotamWeb, site web SIA, Olivia,...), un réseau de production sur lequel il est implémenté des outils périphériques (souvent développés en interne). Cet exemple illustre bien que la DO et le Cèdre, ne sont pas encore en parfaite harmonie...

Les représentants de FO (dont celui du SIA) veilleront lors des futures réunions du GT à la prise en compte des tâches informatiques de gestion et péri-opérationnelles.

• Domaine environnement

Les agents TSEEAC de la Mission Environnement sont amenés à mettre leurs compétences en matière d'outils d'analyse trajectographie, de modélisation et mesures acoustiques et de communication aux services des SNA pour la gestion des dossiers "Environnement » (enquête publique, EICA, établissement de cartes,...).

Contrairement à l'Administration qui entend restreindre pour ces agents la formalisation de la prise de poste à la seule formation ELVIRA (trajectographie), FO estime que cela n'est pas suffisant, considérant qu'une forte technicité est demandée à ces agents.

FO demande donc que les stages modélisation bruit (INM) et géoréférencement de données (SIG) soient pris en compte dans la formalisation de la formation prise de poste.

Mise en oeuvre opérationnelle des simulateurs (CRNA et SNA)

L'Administration déclare que la formation de pilote écho radar n'est pas nécessaire.

FO n'est pas de cet avis et demande que ce stage soit proposé dans la formalisation de la prise de poste. En effet, pour FO, ce stage permet d'acquérir une vision plus précise et une plus grande compétence pour l'utilisation des simulateurs.

Finalisation du rapport GT ESARR5 tâches exercées par les TSEEAC : envoi d'un <u>vrai-faux rapport</u> aux membres du CTP DSNA

La partie 1 du rapport (application aux tâches à criticité ESARR5) devant être présentée pour validation au prochain CTP DSNA du 01 juillet 2010, le GT avait validé le 4 juin, un rapport avec deux recommandations.

Mais, **coup de théâtre** !!! Quelques jours avant le CTP et avant la dernière réunion du GT de ce 28 juin, l'animateur du GT envoie au DSNA pour diffusion aux membres du CTP, un **vrai-faux**

rapport avec une troisième recommandation du GT, non validée en séance, et nous invite à "bien vouloir communiquer vos remarques et commentaires par courrier au président du CTP DSNA (en mettant François Richard-Bole et moi-même en copie)".

- Sur la forme, cette façon de procéder est un déni total de démocratie.

A quoi sert de réunir des GT et de tenter de trouver des consensus si c'est pour glisser en catimini ce qui a été refusé plusieurs mois auparavant ?

- Sur le fond : de quoi s'agit-il ?

Recommandation n°3:

Le GT a eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises sur le cas des TSEEAC exerçant une fonction d'encadrement (notamment Chef de Division ou de Subdivision). De par leur rôle de "cadre" ces TSEEAC n'ont pas vocation à réaliser de gestes techniques. Cependant, en fonction de leur organisation, certains services utilisent les compétences techniques de ces agents (concepteurs de procédures par exemple). Pour ce qui concerne ces agents, le GT recommande d'adopter l'une des positions suivantes :

- 1/ soit, recentrer ces personnels sur leur rôle d'encadrement, et organiser le service de façon à ce qu'ils n'exercent plus de gestes techniques ;
- 2/ soit, continuer d'utiliser les compétences techniques des agents. Dans ce cas ils devront répondre aux exigences ESARR5 de la tâche exécutée.

D'une façon plus générale, pour qu'un agent puisse réaliser une tâche ESARR5 donnée, le GT recommande le respect des principes contenus dans ce rapport, et ce, quel que soit la fonction tenue par l'agent.

Sur la partie n°1/: FO est favorable. Les chefs de subdivision et de division n'ont pas **vocation** à exercer de gestes "techniques" critiques ESARR5. S'ils le font, c'est le fait d'une mauvaise organisation du service. D'autres agents doivent pouvoir réaliser ces tâches.

Sur la partie n°2/: FO s'y oppose formellement. En effet, il a toujours été acté par la DSNA que, par exemple, les chefs de subdivision ATCO n'exercent plus la mention d'unité. Par principe, il n'est pas normal d'exiger plus des TSEEAC chef de subdivision que des IEEAC, ICNA ou IESSA.

Ceci étant, et afin d'être constructif et coopératif (..), FO a proposé qu'une phase transitoire de 2 ou 3 CAP puisse permettre, si nécessaire, la réorganisation du service et l'affectation d'un agent qui pourra effectuer les gestes techniques (assistant de subdivision ...).

L'UNSA UTCAC (SATAC) et l'ADMINISTRATION :

La main dans la main pour "organiser" le sous-effectif des exécutants et offrir les seules contreparties à l'encadrement

Dès lors, et tout au long de la suite de la réunion, FO fera l'objet d'un tir de barrage et d'une opposition totale de l'animateur David COMBY et de l'UNSA-UTCAC (SATAC), alliés dans un même combat : permettre la poursuite d'une gestion des services en sous effectifs, avec toujours moins de TSEEAC, et, en contrepartie, offrir à quelques chefs de subdivision ou de division des gratifications supplémentaires, au détriment des autres TSEEAC et de la qualité de service rendu à l'usager.

Ainsi, à plusieurs reprises, avec un manque total d'équité et d'objectivité, l'animateur du GT, à court d'arguments, reprendra les mêmes questions et propos envers FO que l'UNSA-UTCAC (SATAC).

Par exemple, l'UNSA UTCAC et l'administration voulaient faire dire à FO que les Chef CA ne font pas partie de l'encadrement !

FO estime que les chefs CA (hors ATCO avec licence en cours de validité) doivent pouvoir exercer les tâches ESARR5 dont ils ont actuellement la charge sans attendre la finalisation du GT Encadrement du protocole précédent, dont les travaux ne sont pas finalisés à ce jour. D'ailleurs, pour les adjoints Chef CA, FO demande la formalisation du stage ENAC "Chef CA", et ainsi que leur classement en niveau 2 proximité au risque ESARR5, comme pour les chefs CA. Dans le cadre du nouveau protocole, FO continue de demander la juste reconnaissance de l'expertise de ces agents sur les plans indemnitaire et statutaire.

Peu impressionnés par ces rodomontades et gesticulations sémantiques, FO a refusé de rentrer dans des débats stériles et biaisés. Dans l'intérêt des personnels et dans un esprit constructif, FO a proposé une alternative à la 2eme partie de cette 3eme recommandation imposée par l'administration :

"Afin de permettre le bon fonctionnement et la réorganisation des services, le GT recommande que les personnels d'encadrement exerçant déjà des tâches recensées ESARR5 formalisent leur formation pour répondre aux exigences ESARR5 de la tâche exercée."

En effet, les services doivent pouvoir avoir le temps se réorganiser. Il est donc important de leur laisser le temps de transférer ces tâches : pour FO, la création et le renforcement des entités subdivision par des postes d'assistants de subdivision offerts aux TSEEAC permettraient de pallier au manque d'effectif et au dysfonctionnement actuel dans les services.

Cette remarque a été refusée conjointement par l'animateur du GT et l'UNSA-UTCAC (SATAC), qui souhaitent pouvoir pérenniser le maintien de ces tâches effectuées par les chefs de subdivision et gérer ainsi la pénurie d'effectif dans les services.

Le désaccord étant profond, le GT s'est donc interrompu sur ce constat d'échecmalgré les efforts successifs de FO pour trouver un consensus...!!

Dans l'état actuel, le texte du rapport présenté au prochain CTP DSNA du 01 juillet 2010, veut faire croire que le GT a obtenu un consensus sur ce point délicat...!!

FO tient à dénoncer fermement cette tentative mensongère qui ne reflète pas la réalité des débats !!

L'animateur du GT, n'assumant pas son échec dans la gestion de ce GT, a refusé de modifier son rapport truqué ...

FO écrira donc un courrier à annexer au compte-rendu du CTP DSNA pour dénoncer cette pantomime et exprimer son désaccord total tant sur la forme et le fond de ce sujet que sur ces manières un peu cavalières.

FO sera présent au CTP afin de défendre les intérêts de tous les TSEEAC et faire rétablir clairement la vérité...!!